

Conseil communal de Vufflens-la-Ville
Commission de gestion

(COGEST 2017)

Rapport
sur la gestion communale 2017

22 mai 2018

Table des matières

1. Organisation	4
2. Documentation.....	4
3. Organisation du rapport de la municipalité	4
4. Organisation du rapport de la commission	4
5. Observations de la COGEST 2016.....	5
6. Répartition des dicastères.....	5
7. Examen de la gestion par rubriques ou dicastères	5
• Conseil communal	5
➤ Observation No 1/17 – Liste des préavis et interventions	5
• Municipalité.....	5
○ Taux d’occupation	5
○ Collaborations intercommunales et partenariats	6
➤ Observation No 2/17 – Collaborations intercommunales.....	6
○ Information à la population	7
➤ Observation No 3/17 – Information à la population.....	7
• Dicastères de Mme Ingrid Rossel, syndic	7
○ Personnel communal.....	7
○ Groupe des aînés.....	7
➤ Observation No 4/17 – Groupe des aînés et quartiers solidaires	7
○ Population	7
○ Gendarmerie	7
○ FEM Fondation pour l’enseignement de la musique	7
○ Organisation scolaire.....	8
○ Bureau des syndics	8
○ Naturalisations	8
○ Gestion documentaire (GED) et archives	8
• Dicastères de M. Olivier Berthoud, municipal.....	8
○ Zone industrielle.....	8
○ Initiative communale.....	8
○ ARASPE Association régionale d’action sociale Prilly – Echallens	9
○ Vision globale de la municipalité à l’horizon 2030.....	9
➤ Observation No 5/17 – Mise en œuvre « Vision globale ».....	9
○ ASPIC Association intercommunale de la piscine des Chavannes.....	9
• Dicastères de M. Michel Gruaz, municipal.....	9
○ Terrains communaux.....	9
➤ Observation No 6/17 – Liste des biens communaux (terrains et immeubles).....	9

○ Plans directeurs (infrastructures).....	9
○ SIT Système d'information du territoire.....	9
➤ Observation No 7/17 – Géoinformation	10
○ Servitudes.....	10
➤ Observation No 8/17 – Inscription de servitudes	10
○ Taxes.....	10
○ Mobilité	10
● Dicastère de M. Eric Maeder, Municipal.....	11
○ Données électroniques.....	11
➤ Observation No 9/17 – Données électroniques.....	11
○ Eclairage public.....	11
○ Sécurité à la Route de Bovon	12
➤ Observation No 10/17 – Sécurité Route de Bovon	12
○ Routes cantonales	12
○ Charge de trafic à l'intérieur du village	12
○ SDIS Région Venoge.....	12
○ Vente de 18 m ² de terrain à « La Ruelle ».....	12
○ Nouvelle construction	12
● Dicastère de M. Olivier Duperrut, municipal.....	12
○ Police des constructions.....	12
○ CAMAC Centrale des autorisations de construire	12
○ Développement de la zone industrielle de la Plaine de la Venoge	13
○ Place de compostage.....	13
➤ Observation No 11/17 – Place de compostage.....	13
○ Aménagement du territoire	13
➤ Observation No 12/17 - CCU	14
○ Concept énergétique.....	14
➤ Observation No 13/17 – Concept énergétique	14
○ Taxes.....	14
○ Bâtiments communaux	14
8. Conclusions.....	14
● Déroulement des entretiens	14
● Dispositions finales.....	15
9. Annexes :	15

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales, nous avons l'avantage de vous soumettre notre rapport sur l'exercice 2017.

Nous rappelons, préliminairement, que sont soumis à l'approbation du conseil communal deux rapports soit celui de gestion et celui des comptes ; la COGEST (ci-après : la commission) rapporte donc séparément sur l'un et l'autre des documents.

1. Organisation

La commission est composée de MM. René Parrat, président, et de MM. Samuel Berthoud, Pascal Berchier, Sébastien Fabre et Yves Trottet.

Elle s'est réunie à six (6) reprises. Dans un premier temps elle s'est organisée puis a rencontré la municipalité dans son ensemble puis de manière individuelle ses membres.

Ces rencontres, fonctionnelles, se sont déroulées à la Maison de commune. La commission n'a pas jugé nécessaire, cette année, d'organiser des visites mettant sa priorité sur les entretiens.

Cette manière de procéder lui a permis de comprendre le fonctionnement de l'autorité exécutive, sa capacité à œuvrer collectivement et individuellement et à répondre aux divers aspects, parfois de plus en complexes, de la gestion des affaires publiques.

Préalablement aux entretiens, une liste de questions a été élaborée par la commission et remise suffisamment tôt à la municipalité.

La municipalité a démontré sa collégialité. Nos investigations sont restées dans le cadre légal des compétences qui nous sont données.

2. Documentation

Les documents suivants étaient à disposition :

- Le rapport de la municipalité ;
- La loi sur les communes ;
- Le règlement pour le conseil communal ;
- Le rapport de la COGEST 2016 ;
- L'aide-mémoire pour les autorités vaudoises édité par le canton ;
- Les aspects juridiques de l'institution communale en droit vaudois – La répartition des attributions entre autorités communales et le pouvoir de contrôle du conseil sur l'activité de la municipalité en droit vaudois.

3. Organisation du rapport de la municipalité

C'est donc la deuxième année qu'un rapport de gestion plus étendu est déposé pour donner suite à la demande de la commission afin de se mettre au diapason de la législation (examen distinct). Il serait certainement judicieux de numéroter les titres et les sous-titres. S'agissant d'une question purement structurelle la commission laisse libre à l'appréciation de ce modeste sujet. Peut-être serait-il aussi utile de faire figurer en fin de document la liste des abréviations qui est présente dans le rapport des comptes ?

4. Organisation du rapport de la commission

Globalement notre rapport reprend la systématique du rapport de celui de la municipalité basé sur la répartition des différents dicastères. Les annexes sont indiquées en fin de document.

L'observation suit l'objet auquel elle se rapporte. Elle est numérotée comme suit : n/17 soit le numéro et l'année ce qui permettra d'assurer un suivi pour le prochain exercice. *Rappelons que la municipalité doit répondre par écrit aux observations pour la séance du conseil communal dans laquelle le sujet est porté à l'ordre du jour (art. 99 et 100 du Règlement pour la conseil communal RCcom).*

5. Observations de la COGEST 2016

Sur le plan de la gestion la municipalité a répondu aux observations soit :

- Tables des matières ;
- Rapport sur tous les biens communaux.

6. Répartition des dicastères

Le détail de la répartition figure en annexe ¹.

7. Examen de la gestion par rubriques ou dicastères

• Conseil communal

Cette rubrique indique, bien naturellement, le nombre de séances tenues. Elle fournit également une information quant au suivi d'une décision de l'organe délibération et pourquoi pas les autres ?

➤ *Observation No 1/17 – Liste des préavis et interventions¹*

Afin que le rapport de gestion (RG) soit un document servant de référence, la commission recommande à la Municipalité d'énumérer tous les préavis déposés, la date du conseil, leur issue (adopté, refusé, retiré) ainsi que, le cas échéant, les interventions en suspens (droit d'initiative des conseillers : motion, postulat, interpellation, question).

Les considérations, suivi ou actes de procédure – pour autant que cela soit utile à la compréhension de la gestion – devraient être incorporées au dicastère concerné.

• Municipalité

○ Taux d'occupation

Les éléments figurent en page 4 du rapport des comptes. Des entretiens il résulte une croissance non négligeable des travaux qui sont liés aux collaborations intercommunales ou autres organismes ; sur les 2'104 heures indiquées 503 heures (24 %) sont imputables à ces actes transversaux ceci tout membre de l'exécutif confondu.

La commission comprend le bien-fondé de ces relations ; elles permettent de se tenir au courant, d'être à la bonne place et au bon moment. Toutefois, ceci met en évidence la grande disponibilité que doit avoir un membre de l'exécutif d'une commune telle que la nôtre.

Par ailleurs, un membre de l'exécutif a deux rôles ici car il est impossible de structurer l'administration en conséquence :

- ❖ Celui politique
Définir les objectifs et les mettre en œuvre.
- ❖ Celui opérationnel
Exécuter.

C'est ainsi que la structure de milice lance sur le terrain un municipal pour proposer un grand projet routier ou d'assainissement et ensuite de conduire des séances de chantier voir de descendre dans la fouille. C'est certainement bien de tout suivre mais les forces tendront à manquer sur la longueur.

¹ Observation No 1/17 -Liste des préavis et interventions

La complexité des sujets, le volume de lois et des normes, les connaissances toujours plus grandes des partenaires et de la population font que l' élu municipal est soumis à une forte pression et la limite de fonctionnement se rapproche.

La structure de milice est riche mais on peut craindre la difficulté de ne plus trouver des personnes – lors du renouvellement des autorités - ayant les ressources nécessaires en temps et que la composition des autorités exécutives ne soit pas forcément le reflet de la société ou encore que les personnes compétentes ne puissent ou ne voudront plus s'engager.

Sommes-nous à la limite du système, faut-il plus collaborer avec des communes structurées et dotées de services ? Ces questions sont ouvertes.

- Collaborations intercommunales et partenariats

La liste figure en annexe 2². En résumé :

- ❖ 1 entente intercommunale
- ❖ 9 associations de communes
- ❖ 14 autres partenariats

Les communes partenaires dans des associations ont délégué des compétences ; les structures des associations sont connues : conseil intercommunal (organe délibérant), conseil exécutif (municipalité). La répartition territoriale est différente selon la nature des sujets. Les questions qui surgissent et qui demeurent :

- ❖ Jusqu'où pourra-t-on encore déléguer ?
- ❖ Quels moyens aura encore la commune de se reconnaître dans la masse des associations et autres collaborations ?
- ❖ Si les municipalités sont, en général et très probablement, bien informées par leur délégué municipal membre de l'exécutif qu'en est-il des délégués de l'organe délibérant (conseil communal) et de leur rendu des travaux d'un conseil intercommunal ?
- ❖ L'accroissement des délégations ne poussent-elle pas à la réorganisation des communes vers une entité d'une autre échelle ?
- ❖ Et si une autre échelle est envisagée recherchera-t-on une économie financière ou une compétence d'organisation plus adaptée ?

Notre commission a abordé ces questions et entendait les coucher dans son rapport. Elle remarque également que les associations citées n'ont pas de site internet. Certaines oui mais les documents publics tels budget, rapports de gestion et comptes, préavis ne sont pas disponibles. Il serait utile de pouvoir disposer en ligne de ces éléments et dont les conseillers ont, en réalité, que rarement connaissance quand bien même les charges financières sont importantes.

Enfin, signalons que l'on trouve sur le site internet de la Cour des comptes un intéressant rapport à ce sujet. Voir sur www.vd.ch : [Rapport n° 38 : Audit sur l'organisation, le financement et le contrôle démocratique des associations de communes vaudoises](#)

➤ *Observation No 2/17 – Collaborations intercommunales²*

La commission suggère que la municipalité intègre un lien sur le site internet vers le site d'association qui en possède un. Elle invite également le bureau du conseil communal à réfléchir à un rapport de ses délégués lors de la séance de juin de chaque année à l'occasion de l'examen de la gestion et des comptes.

² Observation No 2/17 – Collaborations intercommunales

- Information à la population

La communication locale (BIOV) suit en général les séances du conseil communal.

La commission s'est interrogée sur les démarches participatives qui pourraient – ou auraient pu – être initiées pour des projets, des intentions, touchant l'ensemble de la population. On pense, par exemple, à des constructions d'intérêts généraux, à la révision d'un plan général d'affectation, à des logements protégés, à des locaux scolaires ou parascolaires, aménagements routiers d'importance par exemple.

Les études se concrétisent et le conseil communal débat, décide et puis on informe sur le résultat. Certes la démarche participative à ses limites, on le sait, mais nous sommes dans cette époque. On note aussi que les préavis ne sont pas publiés sur le site internet de la commune sitôt, sauf erreur, après leur diffusion au conseil communal alors même que la composition est, elle, apposée au pilier public.

➤ *Observation No 3/17 – Information à la population³*

La commission recommande que la municipalité prenne en compte - pour les projets communaux futurs - l'élaboration d'une démarche participative préalable et la publication des préavis sur le site internet sitôt la diffusion au conseil communal exécutée.

- Dicastères de Mme Ingrid Rossel, syndic

- Personnel communal

Lorsqu'un poste est vacant la municipalité – sauf cas exceptionnel ou un besoin devant être rapidement couvert – lance un appel public dans la presse et, parfois, par le site JobUp. La procédure de recrutement est standard et n'appelle pas de remarque. Tous les postes de travail font l'objet de cahier des charges. Le contrat de travail est régi par le Code des obligations notre commune ne possédant pas de statut du personnel.

Le nombre de personnes composant notre administration répond actuellement aux besoins. La municipalité se dit satisfaite des prestations de ses collaborateurs.

- Groupe des aînés

Ce groupe est resté en attente la municipalité s'interrogeant encore sur l'opportunité de lancer le projet « Quartiers solidaires ».

➤ *Observation No 4/17 – Groupe des aînés et quartiers solidaires⁴*

La commission recommande à la municipalité de remettre sur le métier ce projet.

- Population

La pyramide des âges figure en annexe 3³. Elle donne un bon aperçu de la structure de notre population. Ces indications seraient-elles – peut-être - utiles pour adapter les actes politiques et les structures ?

- Gendarmerie

La prestation répond aux attentes de la municipalité. Une diminution des délits est constatée. La présence du poste mobile est appréciée.

- FEM Fondation pour l'enseignement de la musique

La participation financière est suffisante pour l'instant.

³ Observation No 3/17 – Information à la population

⁴ Observation No 4/17 – Groupe des aînés et quartiers solidaires

- Organisation scolaire

Les structures scolaires font l'objet d'intenses collaborations intercommunales pour donner suite à la décision no 158 du 28 juin 2017. La venue d'une nouvelle conseillère d'état n'a pour le moment rien modifié.

On note la création de deux nouvelles associations dont nous faisons partie : ASIVenoge et ASPIC.

Des discussions sont en cours pour la création de nouveaux locaux à Penthalaz. Une certaine urgence pourrait apparaître dans les délais de réalisation. La volonté des autorités concernées est de construire bien évidemment où il y a le plus grand volume de population afin de limiter les coûts de transport.

- Bureau des syndics

La municipalité est régulièrement informée sur les sujets abordés.

- Naturalisations

Le nouveau droit cantonal a impliqué l'élaboration des questions destinées aux candidats. Notre commune traite entre 3 et 5 dossiers par année. La municipalité reçoit in corpore ou en délégation les candidats.

- Gestion documentaire (GED) et archives

Un plan de classement est appliqué tant pour la tenue du procès-verbal de la municipalité que pour le stockage des éléments physiques et virtuels. Pour le moment il n'est pas envisagé de gérer numériquement les affaires.

La mise à jour des archives se poursuit. Pour rappel les dossiers de police des constructions ont été révisés et inventoriés. On trouve sur le site internet www.panorama.vd.ch l'inventaire des archives de Vufflens-la-Ville depuis l'année 1501 à l'année 1960.

- Dicastères de M. Olivier Berthoud, municipal

- Zone industrielle

Le RG évoque largement le sujet. Par ailleurs, le conseil communal est régulièrement informé. La « surveillance » mise en place lors du dépôt de permis de construire semble être un bon moyen de vérifier la conformité des projets et de demander – lorsque cela est possible – des ajustements limitant les nuisances.

Le projet de déplacement des éléments ferroviaires de la gare de Cossonay – Penthalaz dans la zone industrielle est en gestation ; la municipalité suit attentivement son évolution dans la mesure où elle en est informée.

L'attention municipale doit être saluée dans un contexte technique, commercial et d'intérêt cantonal extrêmement complexe. L'engagement est conséquent mais comme cette zone est d'importance depuis de nombreuses années il fallait s'attendre à cela. Nous constatons, toutefois, une diminution de l'intensité du travail car certains projets sont maintenant autorisés.

Il convient de noter que M. Olivier Duperrut, municipal, traite les dossiers de police des constructions et M. Olivier Berthoud, municipal, l'aménagement de la zone dans la mesure où il est le délégué aux institutions de ce périmètre.

- Initiative communale

La décision a été communiquée au comité d'initiative et l'affichage du pilier public exécuté. A noter que la décision in extenso du conseil communal n'a pas été écrite intégralement sur l'avis publié – notamment les recommandations – mais qu'un renvoi à la consultation des pièces permettait d'en prendre connaissance au secrétariat municipal. Le droit à l'information est sauf...

- ARASPE Association régionale d'action sociale Prilly – Echallens

Le nombre de collaborateurs est maîtrisé. Un mandat spécifique a été passé pour suivre la réinsertion professionnelle de personnes au RI (revenu d'insertion). On entend par dossiers financés le financement de l'association pour la prestation.

- Vision globale de la municipalité à l'horizon 2030

Cette rubrique, fort intéressante, aurait pu ou dû être placée sous l'onglet « Municipalité » bien que l'on comprenne bien l'action du municipal dans ce dossier.

Son élaboration a réuni plusieurs acteurs et maintenant le « produit » est presque fini mais ... il va falloir concrétiser l'œuvre et la mettre en place.

➤ *Observation No 5/17 – Mise en œuvre « Vision globale »⁵*

La commission renvoie à l'observation No 3/17 et sollicite la municipalité pour qu'elle mette en place sa stratégie de mise en œuvre.

- ASPIC Association intercommunale de la piscine des Chavannes

La commission a été renseigné sur le développement du projet et les circonstances de la création de cette association.

- Dicastères de M. Michel Gruaz, municipal

- Terrains communaux

La commission a été renseignée et a vu les documents relatifs à la location de tous les terrains communaux. La répartition s'est faite entre les agriculteurs locaux ou proches à l'entière satisfaction des parties, ce qui est réjouissant.

Le prix a été fixé sur la base de l'institut Prometerre et correspond au marché. Le propriétaire est satisfait.

➤ *Observation No 6/17 – Liste des biens communaux (terrains et immeubles)⁶*

La commission recommande que soit annexée soit au rapport de gestion ou au rapport des comptes de l'an prochain la liste de tous les biens communaux soit notamment : No de parcelle, nature, surface, adresse ou lieu-dit.

- Plans directeurs (infrastructures)

Les deux plans directeurs :

- a) PDDE – Plan directeur de la distribution de l'eau
- b) PGEE – Plan général d'évacuation des eaux usées

sont en place. Leur révision est en cours notamment en ce qui concerne les investissements qui seront inclus dans le plan prévisionnel envisagé. La commission a pris connaissance de ces documents.

- SIT Système d'information du territoire

La commission a visionné les plans susmentionnés qui sont installés sur l'application géographique ; elle inclut aussi le plan général d'affectation. Cet outil de gestion permet la consultation de nombreuses données liées à la gestion technique des communes telles que par exemple les plans directeurs des infrastructures, les plans d'exécution des réseaux, les plans d'affectation, les aménagements urbains, les plantations pour ne citer que quelques éléments.

⁵ Observation No 5/17 – Mise en œuvre « Vision globale »

⁶ Observation No 6/17 – Liste des biens communaux (terrains et immeubles)

La gestion de nombreuses tâches est possible y compris le suivi de la police des constructions. L'accessibilité de gestion par internet est possible. La commission encourage donc l'utilisation plus intensive de ces moyens modernes et efficaces de gestion mais...

L'évolution technique, la création des registres des bâtiments et l'harmonisation des registres a conduit la confédération à édicter une législation particulière. Le canton s'est doté de la loi sur la géoinformation (LGéo-VD) le 8 mai 2012 qui dit à son article 10 ceci :

Les géodonnées de base sont accessibles au public et peuvent être utilisées par chacun à moins que des intérêts publics ou privés prépondérants ne s'y opposent.

Le site internet du canton www.geo.vd.ch est le guichet cartographique cantonal accessible au public.

➤ **Observation No 7/17 – Géoinformation⁷**

La commission recommande à la municipalité d'envisager la publication des données afin que le public puisse y avoir accès.

○ Servitudes

Le RG en page 18 indique que des servitudes ont été inscrites pour le passage des canalisations sur le domaine privé. La commission s'est interrogée si l'entier des réseaux propriété de la commune faisait l'objet d'inscription au registre foncier.

De l'estimation qui a été communiquée il semble que seul le 20 % est inscrit. Il est à noter que les installations sises sur le domaine public sont exemptes d'inscription.

Il apparaît qu'un choix de non-inscription ait été fait à l'époque.

➤ **Observation No 8/17 – Inscription de servitudes⁸**

La commission recommande que la municipalité évalue la planification de l'inscription de servitudes.

○ Taxes

La commission a vérifié la procédure de perception des taxes. Le contrôle interne mis en place dit « 4 yeux » est bien organisé, clair et précis. L'administration prépare les éléments, ceux-ci sont ensuite validés par les municipaux concernés et enfin la facture est émise.

○ Mobilité

L'étude relative au P+R dans la ZI de La Plaine est au point mort. La coordination des chantiers, l'évolution du secteur impliqueront un dialogue selon les informations reçues. Le conseil communal sera renseigné en temps et lieu et la commission comprend parfaitement cette situation d'attente dans un secteur en pleine évolution.

La municipalité a, en outre, un regard pertinent et attentif sur l'offre de mobilité des transports de personnes vers notre village. Elle observe la fréquentation du car postal desservant les matins et soirs du lundi au vendredi les arrêts. Son objectif est d'être toujours présente dans les discussions pour arriver à obtenir – sur le long terme – une ligne incluse dans le trafic régional desservant la zone industrielle. La commission ne peut que féliciter et encourager cette position.

Selon les informations reçues la rénovation de la gare n'interviendrait en tout cas pas avant 2020 voir plus tard.

⁷ Observation No 7/17 - Géoinformation

⁸ Observation No 8/17 – Inscription de servitudes

- Dicastère de M. Eric Maeder, Municipal
 - Données électroniques

a) Site internet

La commission a dialogué à ce sujet et la municipalité est attentive à la mise à jour du site et à son actualisation graphique. Elle encourage donc l'adaptation de ce média. En outre, il serait souhaitable que les documents numérisés soient au format pdf/a permettant la recherche de texte.

Par ailleurs, elle s'est interrogée sur la pertinence de la création d'un intranet pour le conseil communal et pense que le moment est venu de solliciter une démarche à ce sujet. Cela permettrait aux conseillers d'avoir une base de données complète des actes. Il est à noter que ceci est pratiqué largement dans d'autres institutions. Cette démarche peut naturellement être aussi faite pour les travaux de la municipalité.

b) Informatique

La commune travaille avec la société Ofisa ; le procès-verbal de la municipalité, la comptabilité et le contrôle des habitants sont gérés au moyen d'applications spécifiques. La mise à jour des outils est régulière. Pour le site cartographique elle œuvre avec un géomètre.

On observe que les membres de la municipalité utilisent une boîte électronique privée pour la communication liée à la fonction. La commission pense qu'il serait judicieux qu'une adresse liée à la commune soit créée soit prénom.nom@vufflens-la-ville.ch

La commission n'a pas poussé plus loin ses investigations quant à la sécurité des données ; elle pense toutefois que ce sujet devrait faire l'objet d'une analyse ultérieure tant il est vrai que le risque objectif d'incident n'est plus à ignorer. Si un hacker pénètre le réseau et détruit les données sommes-nous couverts pour le coût de rétablissement des données ?

Elle pense cependant nécessaire d'engager la municipalité à une réflexion globale sur le thème de l'informatique tant dans le domaine de la sécurité des données, de la création d'un intranet et d'une éventuelle collaboration avec d'autres communes pour avoir des ressources suffisantes, adaptées, pour la gestion électronique.

➤ *Observation No 9/17 – Données électroniques⁹*

La commission recommande que la municipalité fasse évaluer le concept de la gestion électronique et rapporte au conseil communal.

- Eclairage public

En octobre 2017 l'état a proposé aux communes le lancement d'un appel d'offres global (pour les études) destiné à étudier le remplacement de l'éclairage en vue d'installer des LED. L'entreprise Romande Energie a donc été sollicitée ; le montant de l'étude s'élevait à CHF 7'000.00, subvention envisagée non déduite.

L'éclairage public est équipé de lampes au sodium et la consommation a été réduite. Les avantages du LED à ce stade ne sont pas significatifs et la municipalité – sur le conseil de son prestataire – a préféré maintenir ce qui existe. Toutefois, le remplacement par tronçon et intégration LED seront examinés lorsque l'usure impliquera une intervention.

La commission a fait sienne cette position qui lui a paru raisonnable tout en pensant que l'aspect environnement doit toutefois être pris en compte mais le prix à payer sera là.

⁹ Observation No 9/17 – Données électroniques

- Sécurité à la Route de Bovon

La commission s'est inquiétée du stationnement devant le collège lorsque les parents déposent les enfants. Cette situation est récurrente. Des contrôles sont et seront faits par la gendarmerie. La municipalité évaluera à nouveau la situation dans le courant 2018 et particulièrement après la mise en exploitation de la RC 177.

➤ *Observation No 10/17 – Sécurité Route de Bovon¹⁰*

La commission recommande à la municipalité qu'elle fasse perdurer les contrôles et rapporte sur l'évolution de la situation.

- Routes cantonales

La municipalité s'est engagée à reprendre le tronçon de route cantonale (RC 175d) depuis le nouveau giratoire côté Penthaz jusqu'à l'entrée de localité en bas du Cuvillard ceci après la mise en exploitation de la RC 177.

La route cantonale (RC 176d) allant côté Mex restera cantonale. La réfection est, selon le voyer, prévue vers 2020.

- Charge de trafic à l'intérieur du village

Avant la mise en exploitation de la RC 177 et sitôt après des comptages seront installés afin de pouvoir mesurer les effets sur le trafic intérieur. La municipalité rapportera à ce sujet.

- SDIS Région Venoge

Le SDIS s'est fortement engagé dans l'instruction d'où le nombre d'heures effectuées. L'organisme donne satisfaction et les compétences professionnelles sont efficaces.

- Vente de 18 m² de terrain à « La Ruelle »

L'autorisation générale d'acquérir et d'aliéner a été utilisée à cette occasion. Il faut noter que l'acquéreur a également pris en charge le déplacement d'une BH.

- Nouvelle construction

La commission a pris connaissance du dossier complet, des devis et des factures. La réalisation est conforme aux prévisions.

- **Dicastère de M. Olivier Duperrut, municipal**

- Police des constructions

La prestation avec la commune de Cossonay donne entière satisfaction.

- CAMAC Centrale des autorisations de construire

La commission a constaté que le site internet de l'état n'indiquait pas l'avancement des procédures soit la délivrance du permis de construire et son aboutissement. Elle s'est donc demandé si les travaux de mise à jour étaient bien effectués par notre administration.

Il convient de dire que les communes doivent saisir ces données tous les trimestres dans le système centralisé car ceci est en relation avec la statistique fédérale des constructions donnant un aperçu des volumes d'affaires.

Après vérification municipale il est apparu une anomalie dans le système cantonal la commune ayant tenu à jour ses dossiers. Elle devrait être corrigé par le canton.

¹⁰ Observation No 10/17 – Sécurité Route de Bovon

○ Développement de la zone industrielle de la Plaine de la Venoge

La commission a été renseignée sur les dispositions de sécurité en vigueur en particulier celles de l'entreprise PanGas SA.

Il est à noter que chaque projet industriel ou privé important est suivi par des spécialistes lesquels doivent délivrer un rapport certifiant que les mesures de prévention ont été exécutées.

○ Place de compostage

La commission s'est documentée à ce sujet. La commune est « cliente » et par convention avec le propriétaire s'est engagée à ce que les déchets verts provenant de ses administrés soient déposés à La Faraz. Cet accord date de 1998. Le canton est venu contrôler le site.

La place pourrait être remise en question si les dispositions par exemple de protection des eaux ou autres devaient être renforcées. La municipalité est consciente de cette situation et a entamé une réflexion.

➤ *Observation No 11/17 – Place de compostage¹¹*

La commission recommande à la municipalité de poursuivre ses réflexions et propose le moment venu une solution si tant est que la solution en vigueur ne puisse plus être exploitée.

○ Aménagement du territoire

Comme le RG ne contenait aucune information à ce sujet bien qu'il s'agisse, globalement parlant, d'un sujet actuel. La commission s'est documentée ; nous résumons :

a) Conséquences LAT

L'augmentation de la population ne peut pas excéder le coefficient de 0.75 (représentant une augmentation annuelle de 9,12 habitants) sur la base du recensement 2015. Les constructions nouvelles depuis 2015 font que ce plafond sera très probablement rapidement là d'où la question : et après ? Il convient de noter que Vufflens-la-Ville n'est pas soumise à l'obligation de déclasser des terrains comme le sont de nombreuses autres communes vaudoises. On peut donc dire que la situation est plus paisible ici.

b) Révision du plan général d'affectation

Elle sera lancée en 2018 le budget ayant été accordé. Un appel d'offres est en préparation. Comme la législation le prévoit une consultation de la population est nécessaire. Nous renvoyons donc à notre observation relative à la démarche participative.

c) Plan d'affectation En Villard

Le projet est déposé auprès du canton. De nombreuses demandes de compléments ont été demandées. On note ceci :

- Les frais d'établissement du plan sont pris en charge intégralement par les propriétaires selon une convention ;
- Le chemin d'accès envisagé pourrait être pris en charge dans le cadre du syndicat.

A l'heure actuelle le dossier n'est pas encore traité.

Sur le fond et compte tenu des informations données par la municipalité au sujet des possibilités indiquées ci-dessus la commission ne distingue pas encore quelle suite sera donnée à ce projet touchant une surface d'assolement. Le conseil communal sera renseigné.

¹¹ Observation No 11/17 – Place de compostage

d) Commission consultative d'urbanisme CCU

Cette commission est instituée en vertu de l'article 4 al. 1 du RGPA qui dit en substance :

Pour préavis sur des objets relatifs au plan général d'affectation et à son règlement, la municipalité désigne au début de chaque législature, une commission consultative d'urbanisme (CCU) dont le mandat se termine à la fin de celle-ci. Cette commission est rééligible. Elle est rétribuée selon un tarif fixé par la municipalité.

Le fonctionnement de cette commission est réglé par une directive de 2002 qui est consultable sur le site internet communal (onglet Règlements communaux). Sa composition est la suivante :

Baumann Marie-Hélène, Conod Philippe, Cornu Philippe, Roland Isabelle, Vullioud Benjamin

En 2017 elle a siégé une fois pour traiter un projet de construction. Selon les informations et ce que nous avons compris elle n'a pas été consultée tant pour des projets de plan d'affectation ou pour ouvrages (privés ou publics) ayant un impact architectural ou territorial.

➤ *Observation No 12/17 - CCU¹²*

La commission recommande que la CCU soit consultée pour les projets d'aménagement du territoire et de constructions ayant un impact architectural ou territorial.

e) Taxe d'équipement communautaire (TEC)

Cette question n'a pas été abordée par la municipalité. Sans en faire une observation la commission suggère que cette réflexion soit entamée dans le cadre de la révision du plan général d'affectation et d'y répondre lors de la présentation du plan d'affectation En Villard..

○ Concept énergétique

Le canton a proposé aux communes une structure pour élaborer un concept énergétique. La commune, à ce jour, ne s'est pas encore intéressée à cette question. La commission considère que la municipalité devrait entamer cette réflexion.

➤ *Observation No 13/17 – Concept énergétique¹³*

La commission recommande une évaluation du concept énergétique.

○ Taxes

La commission a vérifié la correcte application des taxes liées au permis de construire. Le processus est similaire à celui relatif aux taxes liées aux services et n'apporte aucun commentaire.

○ Bâtiments communaux

- a) Salle de sport - La commission a procédé à la vérification du dossier. L'exécution est parfaite.
- b) Location – Tous les locaux sont loués avec bail aux conditions du marché.

8. Conclusions

- Déroulement des entretiens

La municipalité a répondu aux questions posées et remis les documents nécessaires. La tâche de la commission consiste à œuvrer avec un regard critique tout en ayant conscience que le travail au sein d'un exécutif demande une grande capacité d'adaptation face à des situations les plus diverses.

Il se peut, parfois, que les avis soient nuancés ou divergent lors des entretiens avec la municipalité ou au sein de la commission ; cela n'empêche pas de voir le travail important et de qualité qui se réalise.

¹² Observation No 12/17 - CCU

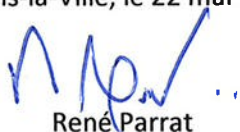
¹³ Observation No 13/17 – Concept énergétique

- Dispositions finales

En conséquence, la commission de gestion propose :

- D'adopter le rapport de gestion de l'exercice 2017 ;
- De prendre acte des observations de la commission de gestion et des réponses de la municipalité ;
- De donner décharge à la municipalité de sa gestion.

Vufflens-la-Ville, le 22 mai 2018



René Parrat



Pascal Berchier



Samuel Berthoud



Sébastien Fabre



Yves Trottet

9. Annexes :

-
- ¹ Annexe no 1 Liste des dicastères et des attributions
 - ² Annexe no 2 Liste des collaborations
 - ³ Annexe no 3 Pyramide des âges et liste par année de naissance

COMMUNE DE VUFFLENS-LA-VILLE

Législature 2016 -2021 - Répartition des dicastères

DICASTERES	RES	RPL
ADMINISTRATION et personnel	IR	V-Syn
ARGDV	IR	V-Syn
Police	IR	V-Syn
ASICOPE	IR	V-Syn
AJERCO et parascolaire	IR	V-Syn
Culture – Bibliothèque	IR	V-Syn
FINANCES	OB	OD
ZI (SEVA-SIVA-AF RC 177)	OB	OD
PAC Venoge	OB	OD
Assurances	OB	OD
AFFAIRES SOCIALES	OB	OD
POLICE CONSTRUCTIONS	OD	OB
Urbanisme	OD	OB
Viticulture	OD	OB
DECHETS - décharges	OD	OB
PCI	OD	OB
BATIMENTS	OD	OB
Délégués :		
ASICOPE / ASIVENOGE	OB/OD	
AJERCO	OB	
SDIS	OD	
PCi	EM	
AIEV	OB	
ASPIC	MG	

DICASTERES	RES	RPL
Forêts - Refuge	MG	EM
Gaz – Téléréseau - SI	MG	EM
EAU POTABLE, EAUX CLAIRES, EAUX USEES	MG	EM
PGEE – PDDEE - cadastre	MG	EM
AIEV	MG	EM
Domaines - gravière de Sency	MG	EM
Cimetière, parcs et promenades	MG	EM
MOBILITE	MG	EM
Passeports-vacances	MG	EM
ROUTES	EM	MG
Véhicules - Machines	EM	MG
SDIS	EM	MG
Eclairage public	EM	MG
Cours d'eau et chemins AF	EM	MG
MANIFESTATIONS Sports-loisirs	EM	MG
Constructions communales	EM	MG
Site, info et bureautique	EM	MG
Membres de CoDir		
ASICOPE/ASIVEnoge/AJERCO/FEM	IR	
ARGDV/EIEVMV/BUREAU Syndics		
AsiV F./SEVA/SIVA/AF RC 77/ASPIC	OB	
AIEV/EIEVMV/AsiVenoge Bâtiment	MG	
SDIS	EM	
PCI	OD	

Liste de l'intercommunale

Délégués de la
Muni VLV

Délégués de VLV faisant partie
du CC

Municipaux VLV
dans CODIR

Entente

EIEVMV

Entente Intercommunale des
Eaux VLV Mex Villars-Ste-Croix /

Président Com. Gestion
Président Com. Finances

Rossel Ingrid
Gruaz Michel

Association de communes (LC)

ASICOPE

Association Scolaire
Intercommunale de Cossonay
et Environs

Berthoud Olivier
Duperrut Olivier

Goldstein Stéphanie - membre
Reda Stéphanie - suppléante

Rossel Ingrid

ASIVenoge

Association Scolaire
Intercommune Venoge

Gruaz Michel
Duperrut Olivier

Reda Stéphanie - membre
Stucki Jean-Claude - membre
Falconnet Fanny - suppléante

Rossel Ingrid

ASPIC

Association Intercommunale de
la Piscine des Chavannes

Gruaz Michel

Equey Michel - membre
Duperrut Diana - suppléante

Berthoud Olivier

AJERCO

Accueil de jour des Enfants de la
Région Cossonay

Berthoud Olivier

/

Rossel Ingrid

AIEV

Association Intercommunale
d'Epuración des eaux usées

Berthoud Olivier

Büttiker Bernard - membre
Goy David - membre
Vigouret Patrick - membre
Trottet Yves - membre
Savoy Pierre-Louis - membre
Equey Michel - 1er suppléant
Berthoud Samuel - 2ème sup.

Gruaz Michel

ARASPE

Association Régionale de
l'Action Sociale Prilly - Echallens

Berthoud Olivier

/

/

ARGDV

Association de Développement
Région Gros-de-Vaud

2 municipaux

/

Rossel Ingrid

SDIS Région Venoge

Duperrut Olivier

/

Maeder Eric

ORPC Gros-de-Vaud

Maeder Eric

/

Duperrut Olivier

Divers

ASPMAD - CMS Nord Vaudois

Association pour la promotion
de la santé et le maintien à
domicile

Berthoud Olivier / /

AVASAD

Association vaudoise d'aide et
de soins à domicile

Berthoud Olivier / /

Commisison suivi PAC Venoge

/ / Berthoud Olivier

EFRC

Entraide familiale de la région
de Cossonay

Berthoud Olivier / /

Eglise catholique de Bussigny

/ / Duperrut Olivier

EHNv

Etablissements hospitaliers du
Nord Vaudois

Berthoud Olivier / /

FEM

Fondation pour l'enseignement
de la musique

/ / Rossel Ingrid

GROUPEMENT FORESTIER INTERCOMMUNAL DE LA VENOGE

Gruaz Michel / /

Paroisse EERV

Eglise Réformée Vaudoise

Gruaz Michel / /

RESEAU SANTE

Berthoud Olivier / /

VALORSA

Centre de tri et de conseil pour
les déchets de 101 Communes
vaudoises

Duperrut Olivier / /

TRIDEL

Usine d'incinération cantonale
vaudoise

Duperrut Olivier / /

SAF RC 177

Syndicat Améliorations
foncières de la RC 177

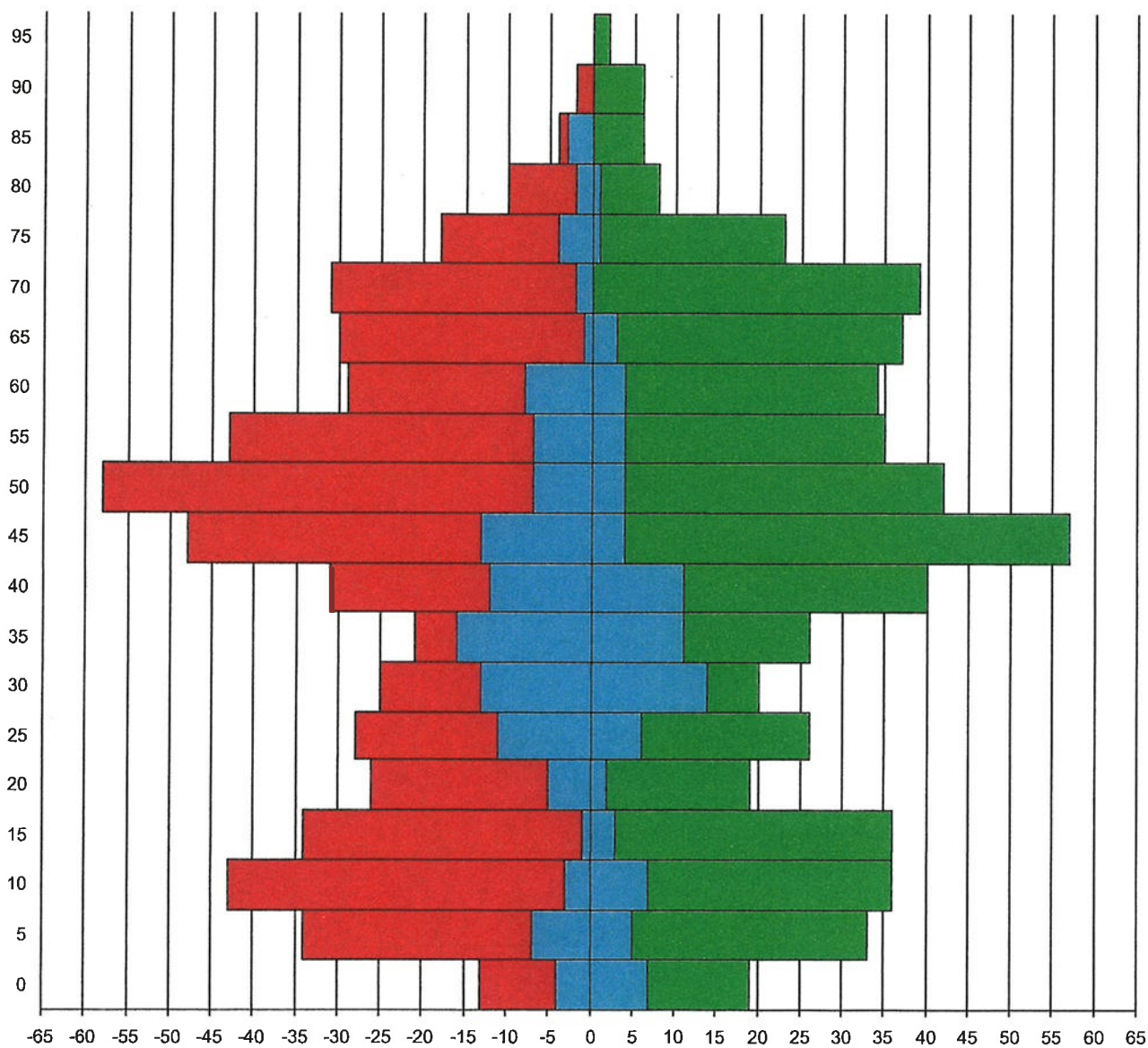
/ / Berthoud Olivier

SEVA - SIVA

/ / Berthoud Olivier

Pyramide des âges

■ Hommes (suisse) ■ Femmes (suisse)
■ Hommes (étranger) ■ Femmes (étranger)



Situation de la commune au 26.04.2018

26.04.2018

Page : 2 / 3

Année naissance	Age	Hommes (suisse)	Femmes (suisse)	Hommes (étranger)	Femmes (étranger)	Nombre total
1921	97	0	1	0	0	1
1922	96	0	1	0	0	1
1924	94	0	1	0	0	1
1925	93	0	1	0	0	1
1926	92	0	2	0	0	2
1928	90	2	2	0	0	4
1929	89	0	2	0	0	2
1930	88	0	1	1	0	2
1931	87	2	0	1	0	3
1932	86	0	3	0	0	3
1933	85	2	0	1	0	3
1934	84	4	3	0	0	7
1935	83	1	2	1	1	5
1936	82	1	2	0	0	3
1937	81	2	0	0	0	2
1938	80	2	1	1	0	4
1939	79	1	6	1	0	8
1940	78	6	3	1	1	11
1941	77	1	1	1	0	3
1942	76	7	7	0	0	14
1943	75	3	6	1	0	10
1944	74	8	3	0	0	11
1945	73	6	7	1	0	14
1946	72	6	10	0	0	16
1947	71	8	10	0	0	18
1948	70	3	9	1	0	13
1949	69	7	9	0	0	16
1950	68	7	6	0	1	14
1951	67	8	12	0	1	21
1952	66	5	7	0	1	13
1953	65	3	3	1	0	7
1954	64	7	5	1	1	14
1955	63	9	6	0	0	15
1956	62	4	8	1	0	13
1957	61	5	7	5	2	19
1958	60	4	8	1	1	14
1959	59	7	7	3	0	17
1960	58	11	8	1	1	21
1961	57	6	6	0	1	13
1962	56	10	8	1	1	20
1963	55	9	6	2	1	18
1964	54	11	10	1	1	23
1965	53	10	12	4	0	26
1966	52	14	4	1	2	21
1967	51	14	9	1	0	24
1968	50	9	7	0	1	17
1969	49	8	14	2	0	24
1970	48	9	14	3	1	27
1971	47	14	10	2	1	27
1972	46	8	11	4	1	24
1973	45	9	8	2	1	20
1974	44	5	8	3	3	19
1975	43	4	6	1	1	12
1976	42	9	9	1	3	22
1977	41	8	11	2	2	23
1978	40	5	6	5	2	18
1979	39	6	6	2	3	17
1980	38	4	7	2	2	15

Situation de la commune au 26.04.2018

26.04.2018

Page : 3 / 3

1981	37	4	5	6	0	15
1982	36	6	6	1	5	18
1983	35	1	2	5	1	9
1984	34	6	4	4	2	16
1985	33	3	3	2	2	10
1986	32	3	3	0	5	11
1987	31	5	5	5	3	18
1988	30	8	5	2	2	17
1989	29	4	2	3	1	10
1990	28	5	6	1	2	14
1991	27	10	8	3	0	21
1992	26	4	2	1	1	8
1993	25	5	8	3	2	18
1994	24	5	2	0	1	8
1995	23	4	2	3	0	9
1996	22	4	5	0	1	10
1997	21	6	5	0	0	11
1998	20	7	5	2	0	14
1999	19	9	5	0	0	14
2000	18	8	13	0	0	21
2001	17	4	1	0	2	7
2002	16	6	6	1	1	14
2003	15	7	11	0	0	18
2004	14	7	7	0	1	15
2005	13	7	8	0	2	17
2006	12	14	9	1	1	25
2007	11	7	5	1	1	14
2008	10	8	7	1	2	18
2009	9	7	6	1	1	15
2010	8	9	8	2	3	22
2011	7	2	7	1	0	10
2012	6	10	7	1	1	19
2013	5	6	5	2	0	13
2014	4	4	5	2	2	13
2015	3	2	2	0	2	6
2016	2	4	5	2	3	14
2017	1	3	4	0	0	7
2018	0	0	3	0	0	3

Total Hommes (suisse)	Total Femmes (suisse)	Total Hommes (étranger)	Total Femmes (étranger)	Total
528	544	119	87	1278